Mort du jeune Sid-Ahmed en 2005 : «des problèmes culturels»

22/09/2010 à 7h00

Mhamoudou Mhadjou, d'origine comorienne, qui aurait accidentellement tué Sid-Ahmed, 11 ans, en juin 2005 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) a retracé mardi, au premier jour de son procès en appel, l'itinéraire sinueux qui l'a conduit devant la cour d'assises du Val-de-Marne.

" Je sais pas, c'est l'éducation, un Noir et un Arabe qui s'entendent bien ensemble je crois que j'ai jamais vu ça "

Condamné en première instance à 12 ans de réclusion, cet homme de 29 ans d'origine comorienne partage le box avec les frères Salah et Mohammed Ben Faiza, 24 et 28 ans, d'origine tunisienne, poursuivis pour avoir tenté de l'assassiner parce qu'ils lui reprochaient sa relation amoureuse avec leur soeur Nadia. Ils avaient écopé de huit ans de prison ferme. Désignés par la rumeur comme des acteurs du trafic de cannabis dans la cité des 4.000, le parcours judiciaire des deux frères est émaillé de multiples condamnations

Le dimanche 19 juin 2005, en plein après-midi, l'affrontement entre les deux camps avait dégénéré dans la cité des 4.000, des coups de feu avaient été échangés, coûtant la vie à Sid-Ahmed Hammache, 11 ans, atteint d'une balle perdue au pied de son immeuble. Au lendemain du drame, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, avait promis de «*nettoyer au Kärcher*» cette cité.

Invité à retracer son parcours, M. Mhadjou, cheveux ras, visage poupon, le dit d'une voix difficilement audible: «*Je présente bien, mais mon dossier judiciaire il est là et il parle contre moi*». Le procureur y voit même une

«*contradiction*».

D’un côté, les déclarations de ses anciens enseignants «*étonnés de le voir mêlé à cette histoire*», une famille nombreuse (dix enfants) mais unie, un CV plutôt bien fourni (bac pro, amorce de Deug d’anthropologie) et quelques expériences professionnelles dans la téléphonie.

De l’autre côté, des condamnations lourdes soulignées par le procureur : 12 mois ferme pour vol aggravé en septembre 2002 et dix mois de prison en juillet 2009, infligés en détention, pour avoir pris part à un projet d’évasion d’un codétenu.

Suite (AFP) (Merci à citron)